



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 23 NOVEMBRE 2023**

*_*_*

- I- **Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :**
1. **Projet de décret n° 2.23.1000** modifiant et complétant le décret n° 2-04-426 du 16 kaada 1425 (29 décembre 2004) fixant la liste des jours de fêtes payés dans les entreprises industrielles et commerciales, les professions libérales et les exploitations agricoles et forestières.
 2. **Projet de décret n° 2.23.688** modifiant et complétant le décret n° 2-77-169 du 9 rebia I 1397 (28 février 1977) fixant la liste des jours fériés chômés dans les administrations publiques, établissements publics et services concédés.
 3. **Projet de décret n° 2.23.980** modifiant et complétant le décret n° 2-16-773 du 28 chaabane 1438 (25 mai 2017) fixant la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement de la commission des pétitions.
 4. **Projet de décret n° 2.23.961** portant renouvellement de la licence attribuée à la société « MORATEL S.A » en vertu du décret n° 2.03.193 du 20 rabii I 1424 (22 mai 2003).

Approuvés.

- II- **Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé la proposition de nomination du Directeur des Etudes et du Développement des Médias au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication.**